



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

358, rue de Trebande Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

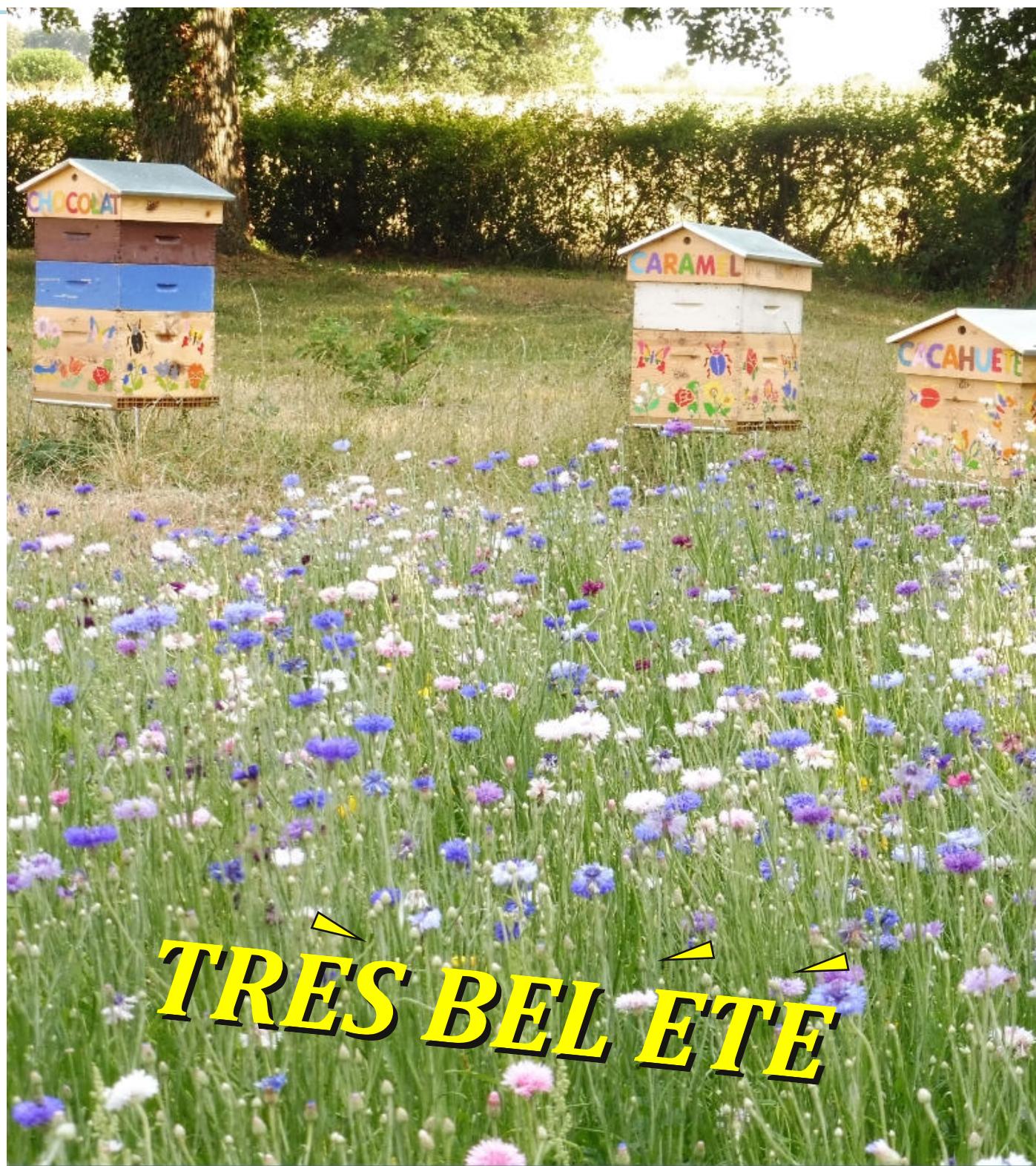
Juin 2019

site Web www.stromain.fr Mail : secretariat@stromainlamotte.fr ou pticurieux@stromainlamotte.fr



LE p'tit curieux

N° 54



4 INFORMATIONS DE LA MAIRIE

- *Information des adjoints*
- *Budget*
- *Personnel communal*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Travaux sur ligne électrique*
- *France Alzheimer*
- *Concurrence, Consommation et répression des fraudes*
- *Canicule, fortes chaleurs*
- *Nouveaux commerçants*



28 MONDE ASSOCIATIF

- *Informations des associations*



44 PAGE CULTURELLE

- *Un auteur : Philippe GRANCHAMP*
- *Les nouveaux livres*



46 ST-ROMANAIS A L'HONNEUR

- *Claude LOISEAU*



47 PAGE HISTOIRE

50 PAGE JEU





" L'edito "

Jacques DUPERRIS

Les dernières élections européennes ont connu une poussée verte. L'écologie n'est pas seulement un thème devenu central dans les manifestations de lycéens et d'étudiants. Elle se traduit dans les urnes à l'échelle continentale. Indépendamment du clivage « droite-gauche », les populations et surtout les jeunes prennent de plus en plus conscience que notre planète est unique et qu'il faut la préserver. L'être humain n'est peut-être pas seul en cause dans le réchauffement climatique, mais il y participe.



A notre toute petite échelle, Saint-Romain-la-Motte, associée à deux autres communes : Lentigny et Commelle-Vernay, a lancé, avec l'aide de la ligue de l'enseignement, le projet « Mon village espace de biodiversité » sur un financement européen. Cette activité, bien modeste, a pour but de sensibiliser la population et surtout les écoliers à la préservation du grouillement de vie que constituent toutes les espèces vivant dans des milieux naturels divers.

Après avoir décoré les ruches installées dans le parc de la mairie, les enfants de l'école ont pu observer le comportement des abeilles. Avec ce rucher, il est pédagogiquement simple, de faire le lien entre la fabrication du miel par leurs abeilles et les ressources alimentaires du paysage. Ce miel récolté en septembre sera distribué gracieusement à la population.

Notre engagement pour la préservation de notre planète est aussi illustré par la réalisation du réseau de chaleur biomasse présentant un bilan carbone neutre. Le bois, qu'il se désagrège sur place ou qu'il soit brûlé, dégage la même quantité de CO2. Ce système moderne de chauffage, piloté par informatique, nous permet de réguler au mieux la température des bâtiments publics. L'utilisation du bois permet aussi de redynamiser la filière en valorisant ses résidus. L'inauguration se fera dès l'automne.

Avec l'appui du SIEL, nous allons équiper les toits des bâtiments sportifs de cellules photovoltaïques qui contribueront aussi au développement et à la production des énergies renouvelables sur notre commune.

Le projet MARPA, freiné par la défection de notre bailleur social OPHEOR, devrait bénéficier d'un nouvel élan puisqu'un Conseil d'Administration et une Assemblée Générale sont prévus le 17 juillet.

Je vous laisse découvrir ce nouveau « P'tit curieux » qui relate aussi objectivement que possible les actions de la municipalité, des associations et de la vie de notre commune sans oublier la page divertissement. Je remercie tous ceux qui l'élaborent, car c'est un travail de professionnel écrit et mis en page par des amateurs zélés.

Très bon été à tous et en cas de canicule, restez à l'écoute de vos voisins surtout s'ils font partie des personnes vulnérables.

Gilbert VARRENNE
Maire

1ère adjointe : Chantal Paire

Permanence : tous les jours sauf le mercredi

Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière

BÂTIMENTS

COMPLEXE SPORTIF :

Après l'implantation de l'aire de jeu et de la piste d'athlétisme, la construction des vestiaires et d'un préau a débuté le 11 février dernier.

Ce bâtiment de 158 m² comprendra :

- 2 vestiaires de 20 m² chacun qui seront équipés de 6 douches dont 1 avec accès handicapé.
- 1 vestiaire arbitre avec douche
- 1 club house de 40 m²
- 1 local technique
- 1 local rangement
- des sanitaires
- un préau de 50 m²



Les toits seront recouverts de panneaux solaires photovoltaïques ; les travaux démarreront mi-juillet.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PUBLICS :



Notre agent Didier REGIMBAL a effectué divers travaux de peinture dans nos bâtiments :

Au centre de loisirs, la pièce principale a été repeinte et des panneaux de liège ont été posés sur 2 murs afin de permettre l'affichage

de tous les travaux des enfants.

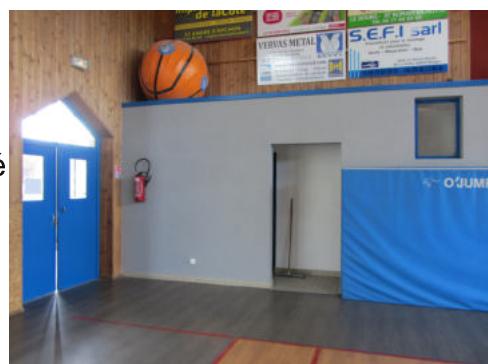


Une rangée supplémentaire de porte-manteaux a été installée dans le même temps.

Des rampes de sécurité ont été fabriquées, peintes et posées dans les montées d'escaliers des logements de la poste et du centre de loisirs.



A la salle ERA, ce sont les vestiaires douches et WC de l'entrée qui ont été repeints, ainsi que les murs de l'entrée vestiaire, côté carrelage.



Le WC public extérieur a lui aussi bénéficié d'une nouvelle couleur et des radars pour l'éclairage ont été posés en remplacement des néons fixes qui restaient régulièrement éclairés.

Les chéneaux extérieurs côté gradin très abimés par diverses incivilités ont été remplacés.

Les balançoires réparées et pimpantes ont retrouvé leur emplacement en face du Mill'club.



Carole et Franck
Salon de coiffure mixte
Barbier
Facebook et instagram :
laboiteatifs

Salon à
Saint-romain la motte
04.77.64.53.26
56 rue de la Trebande
La boîte à tifs



PUVILLAND Frédéric

CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES
DEMOUSSAGES TOITURES



42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84
42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 03 33/ FAX :04 77 60 32 78

2ème adjoint : François Lasseigne

Permanence : tous les matins sur rendez-vous

Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants

URBANISME PLU ACCESSIBILITE

Les Missions du service ADS :

Le service instruit les actes relatifs à l'occupation du sol délivrés sur le territoire de la commune et relevant de la compétence du Maire (permis de construire, de démolir, d'aménager, certificats d'urbanisme d'information, certificats d'urbanisme opérationnel, déclarations préalables). Il est au service des communes adhérentes et travaille pour le compte du Maire, gère la totalité de l'instruction des dossiers y compris la consultation des gestionnaires de réseaux. Il propose systématiquement une décision technique au Maire qui reste seul compétent pour délivrer les autorisations d'urbanisme.

Pour les dossiers papier en cours, la commune reçoit le pétitionnaire et effectue une pré-vérification du dossier. Elle enregistre les demandes dans le logiciel d'instruction des dossiers, indique la date de dépôt sur l'ensemble des pièces du dossier, procède aux affichages réglementaires et tient à jour les divers registres.

Elle notifie les courriers et décisions aux pétitionnaires puis transmet les dossiers au contrôle de légalité.

Sur les 23 communes adhérentes, 3 357 actes ont été déposés et gérés par l'unité ADS dont 101 pour la commune de St-Romain-la-Motte en 2018.

Le service ADS a également assisté juridiquement et techniquement certaines communes saisies de recours et des réponses à des problématiques juridiques leur ont été proposées.

Un grand merci aux agents du service pour leurs disponibilités.

Le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) est opérationnel depuis le 17 septembre 2018. Les habitants et les professionnels de l'urbanisme bénéficient d'une solution facile et moderne pour déposer leurs projets. De plus en plus, nous recevons les dossiers grâce à ce nouvel outil. Ayez le réflexe d'aller sur le site de la Mairie pour trouver la procédure correspondante.

Anticipez bien votre projet car il faut respecter le temps réglementaire pour l'instruction et le délai avant de commencer les travaux. De même pour les clôtures, il faut faire une demande d'alignement. Un responsable qualifié de la commune se rendra à votre domicile.

Danger : Si un accident se produit, votre responsabilité peut être engagée.

De même pour une ouverture ou modification de structure, vous devez en faire la demande.

3ème adjointe : Yvette Brun*Permanence : le samedi matin sur rendez-vous**Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies -
Gestion des salles***COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCO LAIRE**

La journée "Parcours du cœur" s'est déroulée le 10 mai 2019 autour de l'alimentation, du sport, des dangers des écrans et de l'écoute de son cœur.

**Sur la journée, 10 ateliers étaient proposés aux élèves par équipe de 10 :**

1 - panier de basket : l'objectif était de marquer le plus de paniers en 10 mn.

2 - déménageurs : chaque groupe devait faire la plus haute tour de boites.

3 - décoration d'un cœur : chaque élève a décoré des coeurs, qui ont ensuite été scotchés les uns à la suite des autres.

La ligne ainsi réalisée a été tissée sur le grillage de l'école.



4 - écouter son cœur / prendre le pouls : par groupe de 2, chaque élève a écouté le cœur de son partenaire au repos puis après 20 flexions.

5 - salade de fruits : Chaque élève a préparé un fruit de son choix et l'a mis dans le saladier collectif. La salade de fruit a été dégustée dans l'après-midi.



6 - origine des aliments : les petites et moyennes sections ont trié des cartes en 2 groupes « se mange » / « ne se mange pas » alors que les grands ont dû trier les aliments selon leur origine (animale, végétale ou les 2).

7 - parcours de santé : initiation au crossfit....



8 - danger des écrans, en présence d'une infirmière scolaire.

9 - premier secours à travers un film de 5 mn à l'issue duquel les élèves devaient apprendre à donner l'alerte (qui je suis, où je suis, ce qui se passe....)

10 - flash Mob : les enfants ont visionné une vidéo plusieurs fois pour apprendre la chorégraphie qui a été réalisée par tous les participants en fin de journée.

A 11 h, les enfants ont participé à une course coopérative sur la piste d'athlétisme.

Comme indiqué dans le P'tit Curieux de décembre 2018, la démarche initiée par la ligue de l'enseignement concernant la biodiversité a été inscrite au projet pédagogique des enseignants.



3 ruches ont été peintes par tous les enfants de l'école puis baptisées et installées le 3 mai dans le parc de la Mairie. Elles ont été inaugurées avec des ateliers sur le thème de la biodiversité.



Aujourd'hui, CARAMEL, CHOCOLAT et CACAHUETTE siègent fièrement dans le parc de la Mairie.



Durant l'inauguration et sur la période suivante, chaque classe a pu bénéficier d'animations de la part de la ligue de l'enseignement pour sensibiliser les enfants à la biodiversité.



Observation des abeilles





CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le Conseil Municipal d'Enfants a organisé sa première chasse aux œufs le 22 avril dans le parc de la Mairie.

Rendez-vous était donné à 10 h à tous les enfants de 3 ans à 11 ans.



Plusieurs jeux étaient proposés :

- Tout d'abord, la traditionnelle course aux œufs : les enfants devaient rechercher des bouchons de couleur préalablement cachés par les jeunes élus. 7 bouchons récupérés auprès du responsable leur permettaient d'avoir un œuf en chocolat.
- Le petit parcours : chaque enfant devait ramener à destination un œuf posé dans une cuillère en plastique.
- Le parcours à l'aveugle : même règle que précédemment mais avec les yeux bandés.

Quel plaisir de voir tous ces petits lutins arpenter le parc de la Mairie. Une opération réussie, à renouveler.



L'élection partielle du Conseil Municipal d'Enfants s'est déroulée vendredi 28 juin. Les candidats étaient les élèves de CE2 qui ont été élus par les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2

Louise PAIRE, Lilly ESCOBAR et Clémence VERNUSSE remplaceront à partir de septembre Jeanely ALBERT, Anaïs DALLERY, Elsa ROGUE et Anaïs GARCIA qui entrent en 5ème à la rentrée et quittent donc le Conseil.

Bienvenue aux jeunes élus

4ème adjoint : Bernard Bessey

Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous

Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Association - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents

VOIRIE

ENTRETIEN DES ROUTES

Après avoir réalisé des « PATA » (points à temps automatique) en fin d'année, destinés à colmater les fissures des routes avec du goudron chaud liquide (voir petit curieux précédent) sur différentes routes, nous avons, en ce début d'année 2019, repris tous les accotements de la route de Riorges, de l'intersection de la route de Roanne au chemin des Chatards.

Ce dernier chemin, dans un état lamentable, a également été repris. 10 tonnes de goudron chaud ont été nécessaires pour combler l'affaissement des bordures. Une réfection totale serait indispensable, mais l'enveloppe budgétaire « voirie » de la commune n'est pas suffisante.

Le chemin du Moulin, la descente de la Pinée et Senouche ont nécessité pas moins de 60 tonnes d'enrobé à froid pour un coût de 6 540 € .

A signaler également la pose d'une purge avec drain sur une longueur de 15 mètres avant le passage à niveau de la Raillère.

CHEMINS NON GOUDRONNES

Les agents communaux ont fait un gros travail sur ces chemins, traités avec du rabotage (produit dépollué provenant des routes dégoudronnées). 60 tonnes furent nécessaires pour un coût de 540 € (non compris la main d'œuvre des agents).



La comparaison entre l'entretien des routes goudronnées et les chemins de terre est très importante. Faut-il dégoudronner nos routes ? Nos finances se porteraient mieux.....

DIVERS AUTRES TRAVAUX

Les arbres, les arbustes et les massifs ornant différents points de la commune ont été taillés. L'emploi de pesticides étant restreint, les agents ont mis en gazon quelques surfaces incultes ou aménagées comme le parc de la mairie (fossé busé et comblé), le terrain longeant la rivière face aux jeux de boules lyonnaises, la parcelle longeant le nouveau terrain de sport et devant le bâtiment BASSET.

Les Arts Graphiques
créateurs imprimeurs



240, rue des Manufacturiers
ZA "Le Temple"
42640 Saint-Romain-La-Motte
Tél. 04 77 71 62 29
secretariat@lesiag.fr

www.imprimerie-arts-graphiques.fr

Du fait de ces aménagements, les surfaces à entretenir se sont considérablement agrandies.

La municipalité a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse plus performante et ramassant la coupe (la remise en état de l'ancienne devenant trop coûteuse à chaque début de saison).



Dans le cadre de la charte zéro pesticide et des difficultés engendrées, un matériel pour désherber a été acheté grâce à une mutualisation avec St-André-d'Apchon, St-Haon-le-Vieux et Ouches.



Cette démarche a permis de limiter le coût d'investissement pour chacune des 4 communes.



Le cimetière a eu la visite de nos quatre agents sur deux journées et demi, les allées étant couvertes de nombreuses herbes.

Rappel : le désherbage entre les tombes n'est pas de la compétence de la Mairie. Cet entretien doit être assuré par les familles des défunt.

Le bourg a également été nettoyé par nos services techniques.

Le groupe scolaire a bénéficié de nombreux petits travaux pendant les vacances scolaires.

ASSOCIATIONS

La société de pétanque a fêté ses trente années d'existence le samedi 22 juin. A noter, la création d'une école en 2019 pour les jeunes désirant pratiquer cette activité.

La saison pour les associations sportives arrive à sa fin et bravo à tous les compétiteurs.

On dénombre 25 associations sportives et loisirs sur la commune.

Décoration Intérieure

SARL DECLOITRE Sylvain

Plâtrerie - Peinture
Façade - Isolation

Le Mourrier - 42820 AMBIERLE

06 48 10 42 28

ent.decloitre@gmail.com

Cependant grande déception pour la municipalité. Chaque année nous organisons un nettoyage de printemps, deux mails à 15 jours d'intervalle sont envoyés à chaque Président d'association

et les administrés sont également informés par voie de presse.

Seulement 24 volontaires, que nous remercions chaleureusement, se sont présentés, marquant les nombreuses absences des représentants des associations. La commune répondant présente sur pratiquement toutes les demandes, un petit retour d'entraide aurait été apprécié.....



Depuis 1586 au vignoble
MAISON J.B. CLAIR

Fondée en 1896

AOC Côte Roannaise, Vin de Pays d'Uzé
Méthode Traditionnelle Brut et Demi-Sec

Route des Barrages
Le Chambon 42870 Renaissan
04 77 64 40 01
06 66 04 69 81

saudinsclaire@yahoo.com

Visite gratuite des caves souterraines en
Français, Anglais ou Italien
Dégustations gratuites pour les
groupes de moins de 10 personnes



Réalités

Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42 300 ROANNE
Tél. 04 77 67 83 06
www.realites-be.fr



Aa
AGENCE
D'ARCHITECTURE
BROSSELARD & TRONCY

3905 Route de Roanne 42720 VOUGY
aabt@aabt.fr - www.aabt.fr



HED
Hygiène Entretien Diffusion

**PRODUITS &
MATÉRIELS
DE NETTOYAGE**

Alexandre Billet / Laurent Treméaud

**Vente aux Particuliers
et Professionnels**



62, route de Roanne
42720 POUILLY S/ CHARLIEU

Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

5ème adjointe : Marie-Claude Champromis

Permanence : sur rendez-vous

Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

L'adhésion à la charte zéro phyto et la recherche d'économies en eau nous ont conduit à revoir notre fleurissement en limitant la plantation de fleurs annuelles et en développant celle des vivaces, moins gourmandes en eau.

Cette démarche concernant l'achat de plantes pérennes, déjà initiée sur les dernières années avec l'acquisition d'arbustes, devrait permettre de réduire encore les coûts.



Le massif de la mairie a été revu dans ce sens en choisissant comme thème un bord de rivière. Le ponton et la rivière ont été construits avec des matériaux de récupération par Nicolas MOUTON. Les fleurs sont des vivaces qui n'ont plus qu'à se développer et nous charmer de leurs belles couleurs à venir.

D'autres vivaces, millepertuis et céanothe rampant ont remplacé les annuelles dans le massif du jeu de boules.

Dans le massif des oiseaux, des géraniums perpétuels ont pris la place des impatiens qui fleurissaient difficilement ces dernières années.

Les couleurs retenues, en 2019, pour les jardinières sont le rouge et le rose.

Nous n'avions pas la certitude que les dipladénias 2018, conservés durant hiver, refleuriraient. Il a donc été décidé de les replanter et d'en acheter d'autres à hauteur d'un sur deux.

Le massif du vélo a été nettoyé et devrait être modifié à l'automne pour en faciliter l'entretien.

Des jachères fleuries ont été semées à proximité des ruches pour faciliter le travail de leurs petites habitantes.

Et enfin, les clématites plantées depuis plusieurs années près du portail du parc de la mairie ont bien fleuri en ce début de saison.

En ce qui concerne le désherbage des lieux publics (place de l'église, terrains situés aux abords des bâtiments communaux,....), le travail de la municipalité est devenu plus difficile depuis la mise en place de la charte zéro phyto, rendue obligatoire pour les collectivités. Ce phénomène est constaté dans toutes les communes.

Nous rappelons que l'entretien des trottoirs appartient aux particuliers pour la partie située devant leur propriété que ce soit pour le déneigement, la pose de sel et le désherbage.

TOURISME

Les pèlerins et/ou randonneurs arrivent souvent à la halte pèlerins en dehors des heures d'ouverture de la Mairie et veulent régler, en majorité, leur nuitée en espèces.

La règlementation exige que ce type de paiement soit réceptionné, pour la Mairie, par la responsable de la régie. Il a donc été décidé la création d'une association pour permettre le paiement en espèces à toute heure.



Ce qui fut fait le 8 février 2019.



Marie-Claude CHAMPROMIS en est la Présidente, Yvette BRUN la trésorière et Lillia ZAMO la secrétaire.

Les modalités de fonctionnement n'ont pas changé sinon que l'association a une gestion propre et, qu'en fin d'année, elle reverse les excédents sur le budget de la commune.

BIENVENUE et MERCI à Maurice DENIS qui s'est porté bénévole pour accueillir les résidents de la halte pèlerins et faire visiter le clocher.



Nous déplorons une nouvelle fois la dégradation du four à chaux et avons déposé plainte auprès de la gendarmerie. Il est inadmissible que quelques individus prennent plaisir à dégrader régulièrement le bien collectif.



A l'occasion du 50ème anniversaire du jumelage GRUYERES – RENAISON, M. Christian CHAUX, membre du comité d'organisation, nous a demandé la possibilité de faire visiter notre clocher à une trentaine de personnes habitant l'une de ces deux communes.



C'est ainsi que nous avons reçu cette délégation, samedi 1er juin de 10 h à 12 h.



Trois visites leur étaient proposées :

- La visite du clocher par Michel BRUN et Maurice DENIS
- Un film et des photos sur Pierre MARTELANCHE par Gabriel BOUCHER
- La halte pèlerins avec le chemin de St-Jacques, l'église avec quelques points d'histoire et les St-Romain de France par Marie-Claude CHAMPROMIS

La matinée s'est achevée de manière inattendue puisqu'un Suisse a spontanément entonné des chants, d'une voix magnifique, à l'intérieur de l'église.

Cette matinée a été appréciée par nos Helvètes mais également par nos Renaissois qui, bien que voisins, ont découvert une partie de notre commune méconnue.

Quelques photos du charmant village de Gruyères

Le compte administratif 2018 et le budget prévisionnel 2019 ont été approuvés en Conseil Municipal du 4 avril 2019.

COMpte ADMINISTRATIF du budget communal RESULTATS 2018

RAPPEL DES TAUX DE FISCALITE :

- . Taxe d'habitation : 8.49
- . Foncier bâti : 14.15
- . Foncier non bâti : 34.01

FONCTIONNEMENT

Recettes	869 034 euros
Dépenses	732 670 euros
Résultat	136 334 euros

INVESTISSEMENT

Recettes	810 974 euros
Dépenses	747 410 euros
Résultat	63 564 euros

Soit :

. Acquisitions et travaux divers :

- . Accessibilité : 23 726 euros
- . Voirie : 51 399 euros
- . Bâtiments : 94 323 euros
- . Terrain de sport : 437 346 euros
- . Acquisition véhicule électrique : 25 438 euros
- . Eclairage public : 17 827 euros
- . Matériel divers : 12 886 euros
- . Autres opérations : 15 579 euros (MARPA, PLU, ...)

. Remboursement de la dette : 68 886 euros

Compte tenu des provisions faites les années précédentes (subventions non reçues au 31-12) pour les opérations programmées en 2018, le résultat de clôture s'établit ainsi :

- . FONCTIONNEMENT = 189 949.97 euros
- . INVESTISSEMENT = 185 872.13 euros

BUDGET PRIMITIF 2019

La présentation du budget, identique toutes ces dernières années, permet de comparer facilement les chiffres.

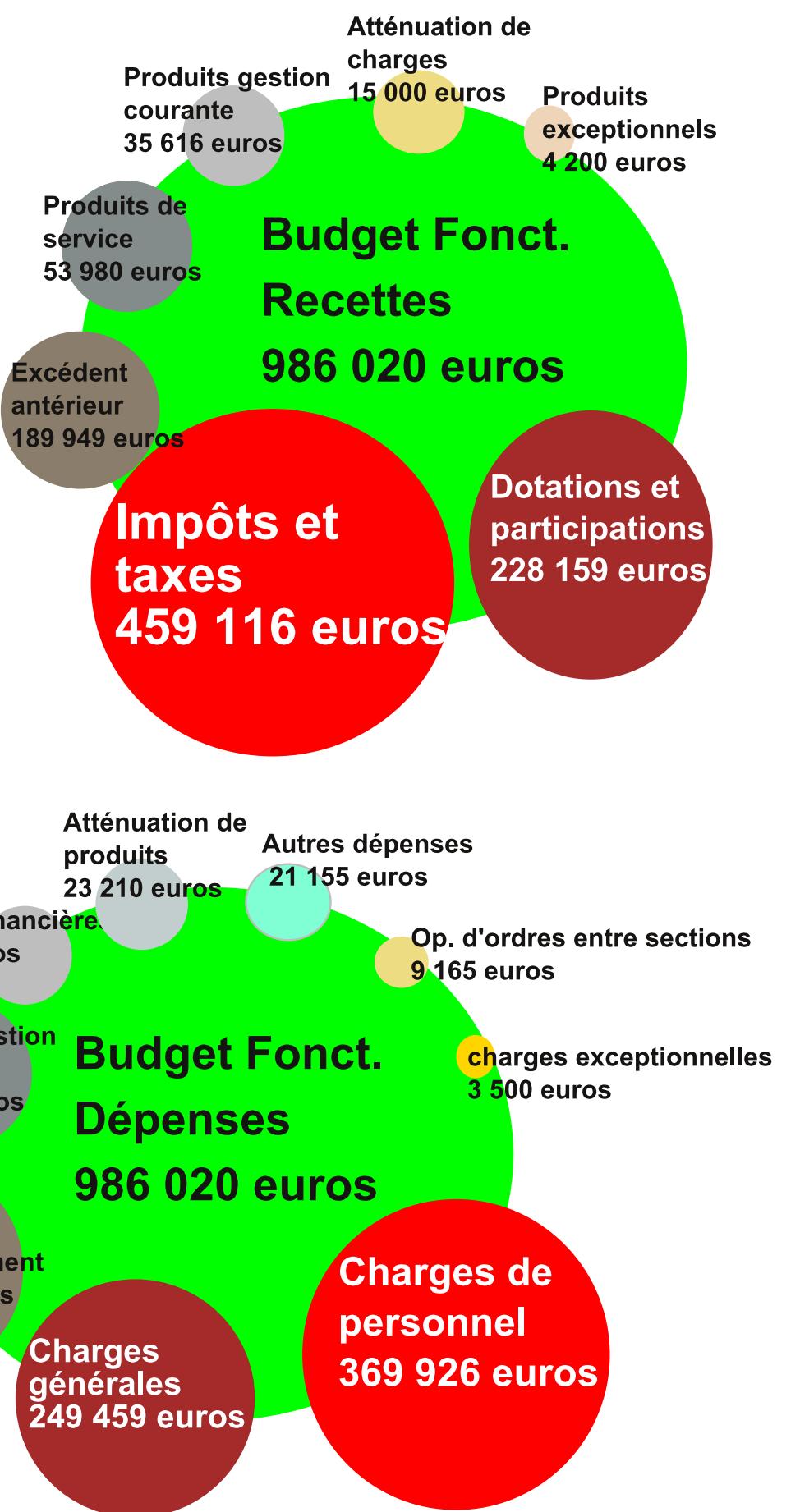
A noter que la dotation de l'Etat diminue chaque année.

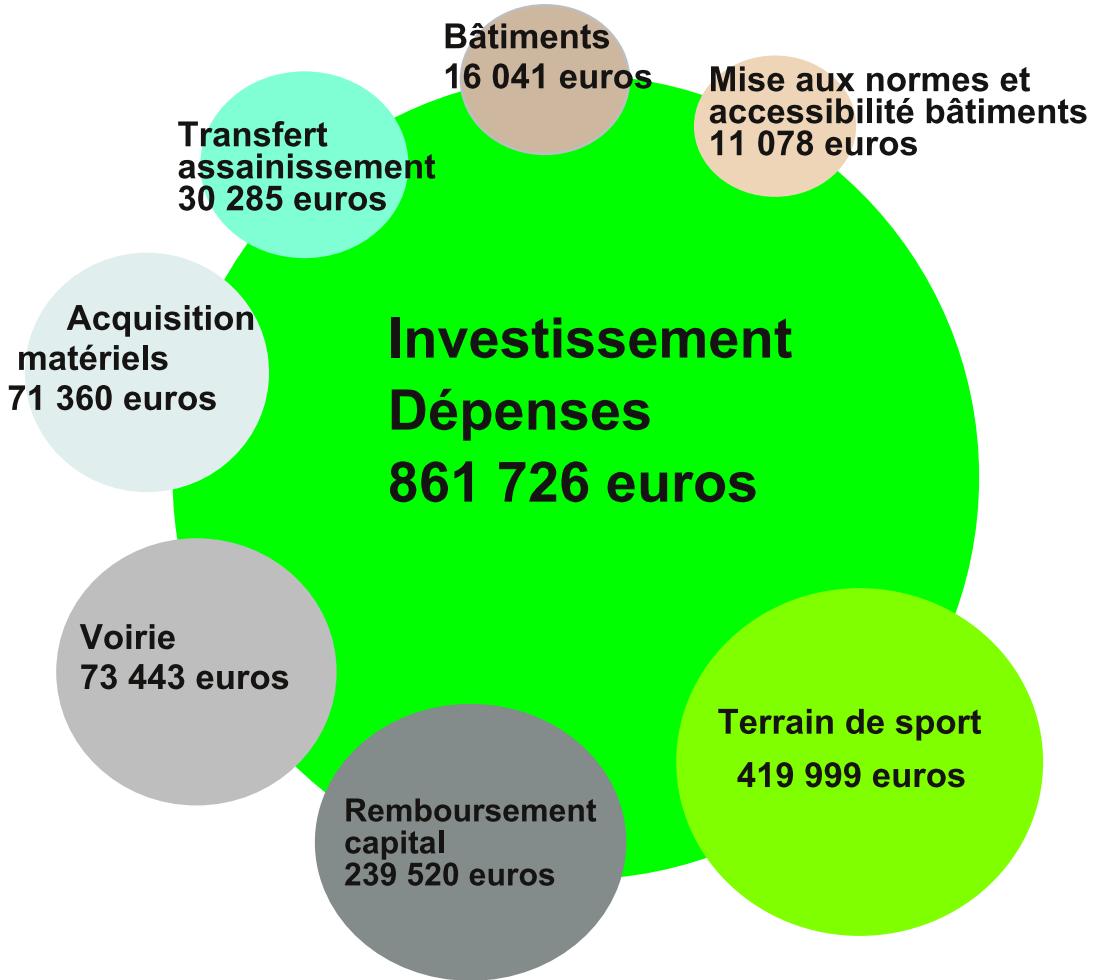
Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F)

174 581 € pour l'année 2014
 155 528 € pour l'année 2015
 134 579 € pour l'année 2016
 124 531 € pour l'année 2017
 121 822 € pour l'année 2018
 117 729 € pour l'année 2019

→ soit une baisse cumulée de la dotation de 218 716 euros depuis 2014

 Cette somme aurait permis de faire 7 kms de chemin sur 3.5 m de large en enrobé soit 1/6ème des 42 kms de chemins que comprend notre commune.





Il s'agit des coûts globaux des projets qui comprennent les diverses subventions (Etat, Région, Département) et la part de la commune.

Ces montants sont en TTC sachant que la TVA nous est remboursée en année N+2.

Les projets les plus importants pour 2019 sont :

- . la poursuite de la création du complexe sportif
- . la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle ERA

A côté du budget communal, deux autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget activités commerciales :

16 155 € en fonctionnement et 6 362 € en investissement.

Budget logements communaux :

15 927 € en fonctionnement et 10 582 € en investissement.

PERSONNEL COMMUNAL

Plusieurs changements importants sont intervenus au cours de ces derniers mois.

Nathalie CRUZILLE a assuré, à temps partiel, le secrétariat en attendant le recrutement de la secrétaire de Mairie.

L'équipe municipale a apprécié son travail rigoureux et efficace ainsi que sa gentillesse et sa discréetion.

MERCI à Nathalie.



Aurélie VAGINAY occupe le poste de secrétaire de Mairie depuis le 11 juin. Agée de 37 ans, elle travaillait précédemment à la municipalité de Mably et a choisi d'intégrer une petite commune qui lui permet plus de polyvalence et ainsi d'élargir ses connaissances.

Nous lui souhaitons bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nicolas MOUTON, que tout le monde connaît bien sur la commune, a décidé de nous quitter, après 6 années au service de la voirie, pour intégrer Pouilly-les-Nonains.

Nicolas était **NOTRE** spécialiste dans le domaine horticole ; les fleurs, arbustes et autres végétaux n'avaient plus de secret pour lui.

En collaboration avec les élus, il s'est investi pour l'embellissement de St-Romain à travers diverses créations : les cabines à livres, les gabions sur la place de l'église, les massifs, le rond point du cimetière, les décorations de Noël et, dernièrement, la refonte du massif de la Mairie. Nous avons apprécié son dynamisme et sa créativité.

Il travaillait également, en équipe, sur les autres projets tels que travaux sur les bâtiments, maintenance des voies, tonte des pelouses....



UN GRAND MERCI à Nicolas que nous regrettons déjà et à qui nous souhaitons une excellente route pour son avenir professionnel.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

GILBERTE BONNEAU DU MARTRAY

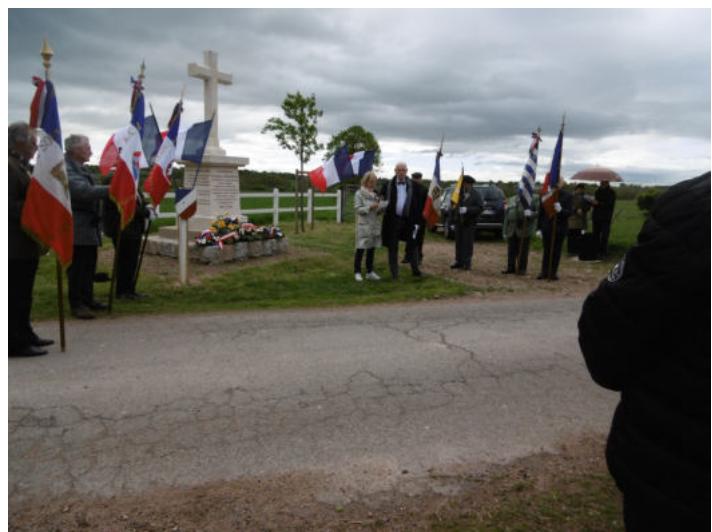


Comme chaque année, la nation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction, et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous le drame historique majeur des camps de concentration. La vie de Gilberte Bonneau du Martray, femme engagée, en est l'exemple parfait et chaque année nous relatons son parcours inspirant. Infirmière pour le Secours aux blessés militaires, Gilberte organise un réseau clandestin pour favoriser le passage en zone

libre des blessés. Elle s'engage complètement dans la résistance, puis fut arrêtée et condamnée à mort par la Cour Suprême de Berlin. Son esprit intègre qui lui dictait de traiter indifféremment tous les belligérants lui sauva la vie puisqu'un gradé allemand, qu'elle avait soigné, plaida pour que sa peine soit commuée en réclusion à perpétuité.

Alors commence un long calvaire marqué par des interrogatoires douloureux, de privation, d'humiliation, de transhumance de camp en camp de Fresnes à Cologne pour finir au camp de l'enfer de Ravensbrück.

Fin mars 1945 lors de la libération de ce camp, disparait la trace physique de Gilberte Bonneau du Martray, mais son souvenir reste gravé dans la mémoire des survivants car elle a su être un réconfort, trouver les mots qui touchent pour soulager la misère des autres détenus.



8 MAI 1945

Le 8 mai commémore la fin des conflits meurtriers marqués par des atrocités innommables qui fondent l'identité des vivants sur le souvenir des morts.

Ce 8 mai marque la victoire de la démocratie sur la barbarie nazie et permet de faire de ce jour l'acte fondateur d'une reconstruction.



TRAVAUX SUR UNE LIGNE ELECTRIQUE

Dans le cadre de la réhabilitation de la ligne électrique à 63 kV CHANGY - RIORGES implantée sur notre commune, la société OMEXOM procède, pour le compte du Réseau de Transport d' Electricité de Lyon, au remplacement de plusieurs supports, des conducteurs et d'éléments vétustes. Elle doit également procéder à la réfection des fondations sur l'ensemble de l'ouvrage.



Ces chantiers ont commencé en juin pour une durée d'environ 4 mois et des coupures de courant sont à prévoir.



Chacun a pu remarquer ces travaux impressionnantes mais il ne s'agit que de la partie hors sol. En effet, afin de supporter le poids de la ligne électrique, les socles des poteaux ont une profondeur de plusieurs mètres dans la terre.

Le P'tit Curieux remercie le jeune employé qui lui donné des informations et lui a permis de prendre ces photos.



rbi
Roannaise de Bureautique
et d'Informatique

- Informatique
- Logiciels
- Copieurs
- Mobilier de bureau



ZA les berges du Rhins 1 • Parigny BP 64 • 42125 Le Coteau cedex
Tél. 04 77 67 26 88 • Fax 04 77 72 66 55 • www.rbi-le-coteau.fr

85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES
42 LOIRE



32 rue du Mayollet
42300 ROANNE

04-77-68-97-78

faloin.roanne@orange.fr

Le Théâtre au service d'Alzheimer

Soirée spéciale
organisée au profit des actions en direction
des malades et des aidants du Roannais

Salle du Grand Marais
439 Avenue Galliéni - Riorges

Samedi 28 Septembre 2019 à 20h00

- Introduction musicale
- Représentation de la comédie «Gros Mensonges»
de Luc Chaumar par la compagnie OSMOSE
de la région bordelaise
- Echange convivial en fin de spectacle



Entrée 10€

CONCURRENCE, CONSOMMATION ET REPRESSEION DES FRAUDES

La Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF), en partenariat avec la Direction Interministérielle du Numérique, lance un nouveau service public en ligne. Les régions Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie ont été choisies comme zones d'expérimentation pour ce projet.

Une plateforme en ligne permet aux consommateurs de signaler facilement les problèmes rencontrés quotidiennement lors de leurs achats : erreur de prix, produit périmé, publicité trompeuse, colis non reçu... Le signalement est enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Si les signalements sont trop fréquents, nombreux ou d'une extrême gravité, un contrôle de l'établissement sera déclenché.

A la différence du système de réclamation actuel de la DGCCRF, les signalements déposés par les consommateurs sur [SignalConso](https://SignalConso.beta.gouv.fr) sont également accessibles aux professionnels afin qu'ils puissent corriger rapidement les problèmes au sein de leurs établissements.

<https://SignalConso.beta.gouv.fr>



SignalConso.beta.gouv.fr

Qui sommes-nous ? Comment ça marche ? BETA

Signaler un problème à la répression des fraudes
en toute transparence avec le commerçant

en CENTRE-VAL DE LOIRE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES et OCCITANIE



Quel est le problème ?



Pratique d'hygiène
Locaux sales, présence de rat,
rupture de la chaîne du froid...



Nourriture et boissons
Produit périmé, emballage
trompeur, problème de quantité...



Matériel et objets
Problème avec une notice ou un
appareil...



Intoxication alimentaire
Vous avez été malade
(vomissement, diarrhée, maux de
ventre) après avoir consommé un
aliment.



Prix / Paiement
Absence de prix, erreur de prix, refus
de prendre une CB, fausse
promotion...



Publicité
Information trompeuse, produit en
promotion pas disponible...



Services après-vente
Colis non reçu, problème de
garantie constructeur, hotline
injoignable,...



Achat sur internet
Vous avez passé commande sur
internet, votre problème concerne
un site web



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Boire environ
1,5L d'eau
par jour



Passer
du temps dans
un endroit frais

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER



Manger
en quantité
suffisante



Donner
des nouvelles
à ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule

NOUVEAUX COMMERCES SUR LA COMMUNE

19 juin 2019...

Le petit curieux se promène ...et part à la rencontre du relais routier nouvellement installé sur la commune.

Relais routier.....ou joli complexe hôtelier

Ce sera au gré de votre interprétation ;

Son nom est

TOUT LE MONDE EN PARLE..../TML

- La rencontre fut riche en échanges.

Le rapporteur de la commune apprit ainsi, que l'établissement fermé depuis de longues années, a été acquis en février 2016 par deux frères qui se sont associés afin de réunir leurs compétences dans l'hôtellerie restauration et le transport.

Mr Pierre FERNANDEZ, responsable de la restauration expliqua que :

- 2 ans de travaux ont été nécessaires pour transformer l'établissement et ses abords laissés à l'abandon en un lieu agréable, clair, vaste adapté à la clientèle professionnelle et touristique.

D'une superficie totale de 28 000 M2, le parking fait à lui seul 10 000 M2 et peut accueillir 80 camions.

Il a été le théâtre d'un très gros chantier, des tonnes de matériaux ont été déployées pour pouvoir réaliser un tel lieu.

Notons que ce parking est aussi un point relais pour les professionnels de la route ; certains chauffeurs laissent leur remorque sur le parking et celles-ci sont reprises par d'autres conducteurs.

Il a fallu aussi procéder au désamiantage des bâtiments, puis :

- le bar, les deux salles de restaurations pouvant chacune recevoir 80 personnes ainsi que l'espace réunion /séminaire d'une capacité de 40 participants ont été entièrement rénovées.

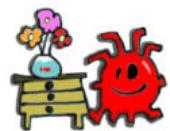
Un hall d'entrée a été créé.

L'électricité, la plomberie, les menuiseries, l'isolation extérieure et intérieure ont été complètement refaites.

La partie hôtellerie a, elle aussi, subi de gros travaux.

Les 20 chambres ont été entièrement remises à neuf.

Chacune dispose d'une superficie agréable, d'une salle d'eau privative, de la télévision, du wifi gratuit.



Ces dernières répondent toutes aux normes qui peuvent leur permettre un classement 3 étoiles.

Ce label est en attente de réception.

Dans le hall, un distributeur de boisson est à disposition de la clientèle.

Un futur coin boutique devrait voir rapidement le jour afin de proposer au public des produits de première nécessité, d'hygiène et des casse-croûtes à emporter.



Tous ces travaux ont permis à l'établissement de répondre aux normes sanitaires et de sécurité en vigueur.

Saluons au passage, les 10 emplois créés ; ils ont permis à des habitants de l'arrondissement roannais d'accéder à un statut de salarié.

L'hôtel affiche un très honorable taux de remplissage avec une moyenne supérieure à 50%. Il profite d'une clientèle autant professionnelle que de passage.



La partie restauration est également fortement satisfaisante.

Que ce soit, des chauffeurs routiers, des VRP, des touristes, des particuliers ou des associations, la clientèle est variée et fidèle.

En parallèle de cette activité d'hôtellerie /restauration, une seconde est exercée sur ce site

Elle est dirigée par un deuxième associé :

M. Dominique FERNANDEZ et est axée sur le transport.

Anciennement basée à Le Coteau, cette société cherchait à pouvoir bénéficier d'un espace plus conséquent ; la superficie du site l'a séduite.

La possibilité de s'associer avec son frère a fait le reste.

La flotte est de 20 véhicules.

Les transports sont nationaux et internationaux. Le type de marchandises transportées est très variable mais il ne s'agit jamais de produits frais ; la société ne disposant pas de camions frigo.

20 personnes sont employées.

17 chauffeurs assurent les transports et 3 secrétaires exécutent le travail de bureau.

Complémentairement à ces deux activités vient s'en ajouter une troisième gérée par M. PLASSE et M. CHAIZE.

Il s'agit d'une station-service ;

Son ouverture est prévue pour l'été.

Elle sera ouverte 7 jours sur 7 et 24H/24 grâce à un terminal de paiement et distribuera du carburant diesel et essence.

2 pompes doubles doivent être spécifiques aux poids lourds. Les autres pompes seront à l'usage des particuliers, clients ou pas de la structure hôtelière.

Les associés tiennent à préciser que cet établissement a été créé de façon totalement autonome et n'a bénéficié d'aucune subvention.

Félicitations à eux pour cette réalisation familiale.

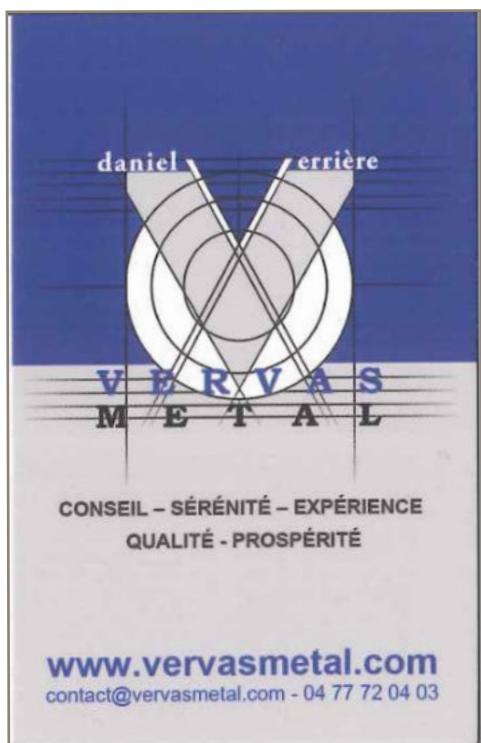
Nous leur souhaitons une pleine réussite.



Nous voilà, à Saint-Romain, pourvu d'un bel établissement.

Alors ;

Que ce soit pour un petit plaisir gustatif, une réunion de famille ou liée à une activité associative ou autre, ne manquons pas de découvrir ce lieu emblématique à l'entrée de notre commune.



L'ATRIER ROANNAIS

Vente et installation

Poêles à bois et granulés, Cheminées

Ramonage

Bénéficiez des différentes aides*

Crédit d'impôt

Eco-prêt à taux zéro

TVA réduite

1 route de Noailly
42640 St Romain la Motte
Tél: 04 77 67 45 89 atrier.roannais@gmail.com

RGE QualiBois

AMITIE ET GAIETE

Quelques photos qui prouvent que nos aînés savent s'amuser.
Toutes les occasions sont bonnes : Noël, Anniversaires, Fêtes des mères/pères et sortie grenouilles.



PETANQUE

Le président, M. Patrick VIEILLY, peut être fier de son club de Pétanque.

La saison 2019 se présente très bien. Un effectif toujours croissant :

- Féminines 7 (dont une en catégorie vétérans)
- Jeunes 5 (3 cadets – 2 minimes)
- Hommes 66 (dont 17 vétérans)
- Total 78 licenciés et 12 membres honoraires soit 90 membres.

Un début de saison avec de nombreux bons résultats, notamment dans les championnats.

Un franc succès de la nouvelle section jeunes dont les animateurs, Bruno BRETTON et Damien CHORGNON, font preuve d'efficacité dans la gestion de leurs poulains.



Les principaux résultats en Championnat de la Loire :

- Doublettes Hommes : David TOUILLET / Christophe GONON - 16ème de finale
- Tête à Tête Féminine : Myriam ECHALLIER - demi-finaliste
- Doublettes Minimes : Eden ROUSSILLON / Alban BARTHOLLET - 8ème de finale
- Doublettes Cadets : Maxence PERRIN / Louis GARÇON - VICES CHAMPIONS
- Doublettes Féminines : Esther BROSSARD / Frédérique VIEILLY - 16ème de finale
- Tête à Tête Hommes : Damien CHORGNON - 8 ème de finale
- Tête à Tête Cadets : Louis GARÇON - QUART de finale
- Tête à Tête Cadets : Maxence PERRIN - DEMI Finaliste
- Doublettes Mixtes : Myriam & Pascal ECHALLIER - QUART de finale
- Triplettes Vétérans : Raymond MONCORGE / Daniel FOUILAND / Simon TAILLARDAT - 8ème de finale
- Triplettes Cadets : Maxence PERRIN / Théo DUFFOUR / Louis GARÇON - VICES CHAMPIONS

- Doublettes Vétérans : Simon TAILLARDAT / GONTARD Daniel - QUART de finale
- Triplettes Promotion Hommes : Bruno BRETTON / Arnaud JONNARD / Gilles JONNARD - QUART de finale (sélectionnés en Ligue)
- Triplettes Promo. H : David TOUILLET/Christophe GONON / Michel RAPPART - 1/16ème de finale hommes promotion



Les résultats en LIGUE AUVERGNE - RHONE ALPES :

- Triplettes Promotion Hommes : Bruno BRETTON / Arnaud JONNARD / Gilles JONNARD - 1/8ème de finale
- Triplettes Cadets : Maxence PERRIN / Théo DUFFOUR / Louis GARÇON - Phases finales, Qualifiés pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE

Quel beau parcours pour ces jeunes à qui nous souhaitons la réussite pour la suite.

Six équipes sont engagées en Championnat des Clubs par Equipe, 4 en promotion et 2 en vétérans.

Seule l'équipe 2 promotion menée par sa capitaine, Frédérique VIEILLY, avec 4 victoires est encore en course pour un titre. Le dernier match avant les phases qualificatives s'est joué dimanche 23 juin à domicile contre le club LES CANAUX.

Prochain grand rendez-vous du club, le samedi 27 juillet pour le concours en triplettes mixtes, ouvert aux licenciés et non licenciés.



Nous espérons accueillir de nombreuses équipes St-Romanaises.

Un grand merci à la municipalité pour tous les services qu'elle nous rend.





30 ANS DU CLUB DE PETANQUE

En décembre 1989, le club des Jeunes de St-Romain-la-Motte créait une section pétanque, avec à sa tête, Jean-François BRUN nommé Président.

En 2014, la section pétanque change de statut et devient : **CLUB PETANQUE ST-ROMAIN-LA-MOTTE** avec Patrick VIEILLY en tant que Président.

Le samedi 22 juin 2019, cette association a fêté ses 30 ans au cours d'une belle journée ensoleillée. Cette manifestation a permis de revoir les anciens Présidents du club pour une partie de pétanque amicale.

Divers ateliers étaient proposés :

- Tir de précision
- Adresse au point
- Partie de pétanque conviviale avec les équipiers de son choix



Aux alentours de 18 heures, les jeunes licenciés du club ont fait une démonstration de leur adresse.

Après les discours du Président et du Maire, la manifestation s'est terminée par un apéritif dinatoire.



La sympathie et la convivialité était au rendez-vous.

BON ANNIVERSAIRE au club de pétanque dont l'avenir se profile sous de bons hospices grâce à l'arrivée de jeunes garçons talentueux et prometteurs, déjà qualifiés pour le championnat de France à Nevers.

US FILERIN

Cette fin de saison a été marquée par la disparition de notre ami dirigeant Maurice Burrelier, emporté par la maladie. L'église de Saint-Alban était bien trop petite ce 2 mai pour accueillir tous ceux qui avaient souhaité rendre un dernier hommage à Maurice.

Tous les éducateurs, dirigeants et joueurs de l'US Filerin ont pu apprécier au cours de ces nombreuses années les valeurs humaines, l'investissement dans tous les projets du club et surtout la gentillesse de Maurice. L'équipe 1 dans laquelle Vincent, le fils ainé de Maurice, évolue lui a rendu un bel hommage lors du dernier match contre Roannais Foot 42 en s'imposant de belle manière 5-0.



La saison 2018-2019 se termine et vient l'heure des bilans :

Malgré une année difficile en seniors en raison d'un effectif limité, l'équipe 1 se maintient en D3, l'équipe 2, renforcée par nos U18 quand cela fut possible, n'a jamais connu la victoire mais pour autant la bonne ambiance de ce groupe n'a jamais été altérée.

Au chapitre des satisfactions, on retiendra la très belle saison des U15 qui sont encore champions du Roannais, félicitations à ce groupe de joueurs de qualité ainsi qu'aux éducateurs : Fred, Eric et Thomas.



Les Loisirs sont également champions du Roannais et vainqueurs de la coupe Dalfort, victoire 4-2 contre Parigny, un grand merci à Roberto, le coach de ce groupe.



Mais dès à présent, il faut penser à la prochaine saison qui devrait permettre au club de bénéficier d'un nouveau complexe sportif à Saint-Romain-la-Motte avec les stades de Saint-Germain-Lespinasse et d'Ambierle.

Manifestations 2019

- Samedi 26 octobre : Soirée Paëlla à la salle ERA de Saint-Romain
- Lundi 11 novembre : Concours de belote salle ERA de Saint-Germain

CONTACTS

Président :	Jean Jacques PERROTON	06.68.64.54.27
Vice-Président :	Gérard CHAVEROCHE	06.86.25.39.82
Secrétaire :	Chantal AVRANCHE	06.10.20.08.51
Secrétaire adjoint :	Catherine PHILIBERT	06.14.90.97.07
Trésorière:	Emilie THUMERELLE	06.12.39.91.19
Trésorier adjoint :	Philippe ODIN	06.21.41.13.99
Responsable sportif général :	Michaël VIAILLY	06.19.92.59.77

Site du club : <http://www.usfilerin.com>

BONNES VACANCES A TOUS

Tournoi inter entreprises
le 14 juin



Les vainqueurs



Tournoi loisirs
le 15 juin



Les vainqueurs



Assemblée
générale
le 16 juin



Au terme de l'assemblée, tous les parents et joueurs ont pu se retrouver autour d'un pique-nique.

section locale des st - romain de france

Lors de la 3ème assemblée générale en mars dernier et conformément aux termes des statuts, les membres du bureau de la section locale ont présenté leur démission mais ont été réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat.

Le premier semestre a été marqué par la préparation à la participation de la section à la 10ème Romanaise à St-Romain-le-Puy les 29 et 30 juin derniers. Deux permanences se sont tenues les 7 et 13 avril à la salle des sociétés pour informations et inscriptions des villageois locaux désirant se joindre au groupe. Une délégation de 25 personnes a représenté la commune à ce rassemblement.

Pour certains, l'hébergement, après la soirée de gala du samedi soir s'est fait sur place en camping-car, en chambre d'internat dans un lycée agricole de proximité ou à l'hôtel.

Après ce moment festif, la section mettra en oeuvre les préparatifs de son vide grenier du 22 septembre et travaillera sur le projet d'une animation repas à thème pour 2020.

Composition du bureau

Présidente : Martine BESSEY

Vice président : Jean Pierre GUERIN

Trésorier : Michel BRUN

Secrétaire : Monique GOUTILLE

Secrétaire adjoint : Jean Yves PASSOT



Ils étaient 25 représentants de la commune, membres de la section, amis et élus, à participer au 10e rassemblement des villages Saint-Romain de France à St-Romain-le-Puy. A l'annonce du week-end caniculaire, certains ont préféré se désister pour raison de santé, expérience vécue en 2018 pour le 9e rassemblement à domicile.

C'est vrai que cet épisode caniculaire a restreint certaines parties de la manifestation : feu d'artifice annulé par arrêté préfectoral et défilé du dimanche après-midi sur décision du Maire après avoir relevé la température de l'air à 40° à l'ombre. Néanmoins ce fut un week-end festif, amical où quizz musicaux et de connaissances générales remplacèrent les spectacles extérieurs (St-Romain-la-Motte s'est distingué !!!!). Les fanfares présentes nous régalaient ainsi que les 4 Romains jongleurs acrobates clowns. Le repas du samedi soir était animé par un récital Johnny Hallyday mais personne n'a eu le courage de braver la fournaise pour s'aventurer sur l'estrade de danse. Nous avons échangé et trinqué avec nos amis des 9 autres Saint-Romain présents et bu beaucoup d'eau (et ouiiii). On s'est tous quittés en se promettant



de se revoir en 2020 dans la région Bordelaise à St-Romain-la-Virvée pour la 11e édition. A suivre....



LES AMIS DU PETIT MUSÉE DE PIERRE MARTELANCHE

LES SCULPTURES DE PIERRE MARTELANCHE Un patrimoine exemplaire



Les 7 et 8 décembre prochains, à l'IUT de Roanne, aura lieu un colloque international sur le thème : « Patrimoines et territoires ». L'Association des Amis du Petit Musée de Pierre Martelanche a été invitée à présenter une communication sur le trésor patrimonial que représentent, pour le territoire, les œuvres sculptées du vigneron autodidacte de Saint-Romain-la-Motte. Nous communiquons aux habitants de la commune le texte envoyé pour expliquer le sujet de notre participation aux débats.

**Découverte à Saint-Romain-la-Motte des sculptures en terre cuite
du vigneron Pierre Martelanche (1849-1923),
longtemps délaissées,
considérées aujourd’hui comme « chef-d’œuvre d’art populaire »
et inscrites à l’inventaire du patrimoine historique le 24 octobre 2013**

Au printemps 2011, la Communauté de Communes de la Côte Roannaise charge l'écrivain voyageur ethnologue, Jean-Yves Loude, d'enquêter sur le patrimoine caché d'une région enclavée mais au territoire géographiquement bien défini : la Côte Roannaise. L'enquête prendra la forme d'un voyage de cinq semaines reliant à pied, en compagnie de deux ânes, les 19 communes repérées. L'objectif est la publication d'un récit littéraire qui permette de partager avec les lecteurs, proches et lointains, des richesses patrimoniales insoupçonnées. L'intention des élus, promoteurs du projet « Voyage avec mes ânes en Côte Roannais », est de montrer que la culture est un moteur essentiel du développement économique d'une région située hors des sentiers battus.



© La guerre, c'est le maître © photo Viviane Lébre

L'initiative est couronnée de succès. Après la mise en lumière à Villemontais de Marius Vergiat, photographe spécialiste des Pygmées d'Oubangui-Chari, dont les plaques photographiques reposent dans les caves du Musée Déchelette ; après la mise en valeur des caricatures de guerre du peintre sculpteur Jean Roupert, à Saint-Alban, se produit le miracle d'une découverte totalement inattendue, à Saint Romain-la-Motte : celle des sculptures en terre cuite d'un vigneron autodidacte, Pierre Martelanche, abandonnées dans une cabane de vigne recouverte de vigne vierge. Elle eut lieu le 13 juin 2011. Pierre Martelanche est une figure remarquable. En 1900, le vigneron Pierre Martelanche, alors âgé de 50 ans, commence à sculpter avec de la terre glaise des figures, principalement féminines, afin d'exprimer ouvertement les idées qui lui sont chères et qu'il ne parvient pas à exposer autrement : le droit à l'éducation pour tous (et surtout pour les

filles), la résolution des conflits (il a subi la guerre de 1870), le dialogue des cultures et des peuples. Il modèlera jusqu'à sa mort en 1923 une centaine de pièces assemblées en colonnes personnalisées («la tour de la fonte des canons», «la tour des Républicains», «la prise de la Bastille»...). Il graverà également dans la glaise une table de la «Déclaration des Droits de l'Homme» et un bas-relief sur la nécessité de l'Éducation. Martelanche réunira ses créations dans une cabane de vigne, proche de sa maison. Il l'appellera son «Petit Musée» qu'il fera visiter avec l'intention de réunir des fonds pour la construction d'une école.

Aussitôt, les œuvres de Martelanche font l'objet d'une attention particulière. Tous les témoins de cette découverte ont conscience qu'il s'agit d'un patrimoine hors du commun. Une restauratrice des Monuments Historiques vient aider à extraire les sculptures hors de la cabane et à les mettre en sécurité dans une réserve appropriée. Toutes les pièces sont nommées, numérotées, photographiées, décrites, diagnostiquées quant à leur état de conservation. L'ensemble sera inscrit à l'inventaire en octobre 2013.

Une association est créée pour assurer la sauvegarde des œuvres, envisager leur restauration, imaginer la meilleure restitution au public. Une partie de la famille de Pierre Martelanche fera souvent visiter la réserve aux spécialistes de l'Art Populaire et journalistes. Des médias importants (France Culture, France Inter, Radio Suisse Romande, France3, Lyon Magazine...) attestent l'intérêt artistique et humaniste de cette découverte. Ils insistent tous sur la chance de la région qui l'abrite, pour son rayonnement futur. Cet avis est unanime sauf pour les plus proches intéressés et une partie des habitants du village, qui affichent une indifférence voire, parfois, une hostilité vis-à-vis de ce patrimoine généreux.

Le souhait de donation de l'ensemble des œuvres à la commune de Saint-Romain-la-Motte est ruiné par une opposition locale. Une partie de la famille, bien consciente que cette richesse doit profiter au public le plus vaste possible, envisage d'autres possibilités de donation, au risque de voir les sculptures s'éloigner de leur lieu de création. Au printemps 2019, les démarches de donation continuent, rendues complexes par le statut des œuvres «classées» et le montant important des opérations de restauration et de soclage. Des solutions sont pourtant en vue.

Le «cas Martelanche» permet de poser toutes les questions relatives au bénéfice qu'un territoire rural peut, ou non, tirer d'un patrimoine de grande valeur.



La colonne de la fonte des canons © photo Viviane Lièvre

La communication autour de la valeur de l'œuvre de Pierre Martelanche aura lieu le vendredi 8 novembre à 16 h dans le cadre du colloque "Patrimoine et territoires" sous l'égide de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

► SOU DES ECOLES

Les ventes de pizzas et de fleurs ont encore bien marché. Merci aux familles qui ont participé ainsi qu'aux personnes qui sont venues le jour de la vente directe des fleurs.

La kermesse de l'école s'est déroulée vendredi 28 juin de la façon suivante :

- Ouverture des stands de 16 h 30 à 18 h 30
- Spectacle offert par les élèves
- Remise de clés USB, offertes par la Mairie, aux élèves de CM2
- Tirage de la tombola
- Annonce du gagnant du meilleur logo du sou des écoles



Et enfin pour finir, un repas coopératif. Chaque famille a apporté un plat sucré ou salé et une buvette a été tenue par le sou des écoles.

Cette manifestation a permis de clôturer en beauté cette année scolaire et de passer un bon moment.



Le sou des écoles vous souhaite des bonnes vacances d'été.



MAISON GONIN

Boucherie - Charcuterie

Les Halles 42370 RENAISON

04 77 62 11 08





ILE DES ENFANTS

Un projet de rencontre intergénérationnelle entre le Centre de Loisirs « L'île des enfants » de Saint-Romain-la-Motte et l'EHPAD « Les Morelles » de Renaison a vu le jour sur les mercredis de juin 2018.

Depuis, dans le cadre de ce projet commun nommé « AlterEgo » mis en place par Céline Girin, (animatrice au Centre de Loisirs) dans le cadre de sa formation BPJEPS option « Loisirs tous publics », des rencontres se sont déroulées sur le thème « des jeux d'hier et d'aujourd'hui ».



Enfants et résidents se sont donc retrouvés à plusieurs reprises pour partager des temps de jeu où chaque public a pu faire découvrir les jeux de son temps (Loto, domino, lynx, jeu de l'oie, double...).

En parallèle, les enfants se sont appliqués à réfléchir, revisiter et créer de toute pièce des jeux géants adaptés aux capacités des résidents.

Ils ont mis 6 mois pour mettre au point leurs constructions, du ponçage d'une planche de bois à la réalisation des règles du jeu. A travers ce projet, les enfants ont appris à se dépasser et à prendre en compte les différences de chacun pour avancer ensemble autour d'un projet commun.



La restitution des jeux s'est déroulée le Mercredi 27 Mars 2019, trois jeux ont été réalisés et offerts : le Labyretraite, le Morpion martin et la Bataille spatiale.



Les enfants et les résidents ont été ravis de partager ces moments et souhaitent poursuivre ce partenariat.

Ces échanges ont permis à ces deux publics de créer du lien, à travers l'échange, la bienveillance, le partage et a permis d'appréhender pour les plus jeunes l'avance en âge.

BASKET - BALL

Une nouvelle saison de basket s'est terminée avec un bilan en majorité positif du point de vue des équipes notamment jeunes mais malheureusement assez mitigé du côté animations.

En effet en février, le club a organisé la 2ème édition de son tournoi 3x3 qui a connu une fréquentation assez faible.

De même que la 10ème édition du Barbecue, bien que sous une chaleur et un soleil bienvenus, n'a pas eu la même fréquentation chiffrée que les autres années. En effet, le barbecue tombant le week-end de l'ascension a malheureusement contribué à réduire l'implication des licenciés et leurs familles. Une bonne ambiance était tout de même là. Il est rappelé aux licenciés qu'il leur appartient de s'investir davantage et notamment pour les



U 9 F

Du côté des jeunes, des équipes ont joué les phases finales de championnat :

Les U15F échouent en demi-finale contre Riorges.



U 7

permanences.

Du côté des résultats sportifs de cette saison 2018/2019, il est à noter qu'aucune équipe senior ne joue de phases finales cette année.

Les 2 équipes fanions par contre se maintiennent à leur niveau (DM2 pour les masculins et DF1 pour les féminines).

Les autres équipes seniors ont des résultats mitigés, avec malheureusement les descentes de l'équipe 2 féminine en DF3 et de l'équipe 2 masculine en DM4.



U 15 F

Electricité Générale
sarl DUVON 

Climatisation - Chauffage électrique
 Automatisation - Interphone

142 route de St Alban - 42370 SAINT ANDRÉ D'APCHON
Tél. 04 77 65 94 09 ou 06 24 84 25 60
p.v.duvon@wanadoo.fr



Les U13M et les U18F ont joué leur finale à St-Etienne le 8 juin, respectivement contre Sorbiers et Charlieu. Les 2 équipes n'ont pas démerité même si elles ont malheureusement perdu.



Finale des U13M : défaite de nos bleus (69/77)

Nos petits Bleus nous ont offert une belle finale. Ils n'ont pas démerité face à une belle équipe de Sorbiers.

Les garçons ont démarré difficilement le match avec un écart de 10 points, 13 à 23 à la fin du premier quart temps. Ils ont su se remobiliser en évacuant leur stress pour revenir et être devant de 3 points à la mi-temps.

En deuxième mi-temps, les deux équipes furent au coude à coude nous offrant un joli spectacle. Trois joueurs sur les 6 étaient à quatre fautes cela ne permettait pas de faire tourner correctement le banc.

Il n'a pas manqué grand chose pour gagner, un ou 2 joueurs de plus auraient peut être fait basculer le match de notre côté.

Félicitations aux deux équipes et à nos petits St-Romanais qui se sont battus jusqu'à la fin et bravo aussi pour leur belle saison à 6.

En Challenge Jeunes, les U15M ont joué en tournoi triangulaire le 1er juin en finale contre Villars et Sorbiers (1 match gagné et 1 perdu).



Les autres équipes jeunes ont, quand à elles, fait de beaux matchs de championnat avec une envie de jouer agréable à voir.

Le club de St Romain remercie les entraîneurs et coachs pour leur investissement tout au long de cette saison sportive.

Le club de basket de St-Romain est à la recherche de joueurs U17M pour compléter une équipe.

L'Assemblée Générale du club de basket s'est déroulée le vendredi 21 juin 2019 à 19 h 00 à la salle ERA et une visite médicale était organisée le mercredi 26 juin 2019 à la salle des sociétés de St-Romain.



51, Bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU
04 77 68 05 47
www.roanne-tronconneuses.com

CLUB DES JEUNES

« La 3ème édition des jeux Inter-Villages entre St-Romain-la-Motte et St-Germain-Lespinasse s'est, une nouvelle fois, déroulée sous la chaleur et la bonne humeur. Les membres des clubs des jeunes souhaitent remercier tous les participants qui ont joué le jeu malgré les fortes températures. Les jeux d'eau ont fait l'unanimité même si le mur des champions et le tire à la corde ont suscité beaucoup d'engouement et la compétition entre les 2 villages a été rude ! Pour la première fois, victoire de St-Germain... à voir si St-Romain aura la chance de prendre sa revanche !! »



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes est en pleine préparation de la Fête Patronale qui se déroulera Samedi 20 Juillet et Dimanche 21 Juillet 2019.

La fête débutera Samedi 20 Juillet 2019 par un repas champêtre servi par le Comité des Fêtes à partir de 19 h 30 suivi de la retraite aux flambeaux vers 22 h qui nous conduira au feu d'artifice vers 22 h 30 le tout animé par Macadam Musique. (Les cartes repas sont en vente chez Vival à Saint-Romain-La-Motte ou auprès des membres du Comité des fêtes)

Dimanche 21 Juillet 2019

- Vide grenier de 6 h à 18 h.
- 13 h 30 : Grand Prix cycliste Michel Vindrier.
- 17 h : Nouveauté avec les COURSES DE BROUETTES pour enfants et adultes !!



Nous vous attendons nombreux !! Buffet Buvettes Manèges tout au long du week-end.

Le Comité des Fêtes vous donne aussi rendez-vous le dimanche 25 Août 2019 pour la 10ème Fête de la Batteuse.

LOISIRS DANSE

Dernièrement, une météo clémente avec soleil et chaleur était au rendez-vous pour accueillir, dans le cadre de verdure de l'étang de Charles, les adhérents de Loisirs Danse pour leur traditionnel pique-nique autour d'un délicieux jambon à la broche préparé par Gilbert et Jean-Pierre.

Parties de pétanque animées, belote, jeux divers ou promenades ont remplacé les danses du mercredi et pour agrémenter encore un peu plus le tout, de délicieux desserts et pâtisseries pouvaient être dégustés. Au cours de cette journée, les pensées de chacun allaient aussi auprès de Francisque décédé le 16 avril dernier.



Après cette année écoulée, riche en activités avec notamment le repas dansant, toujours très prisé, Loisirs Danse rappelle que la pratique de la danse de salon se déroule chaque mercredi à 20 h à la salle municipale.

Le début de la saison 2019-2020 aura lieu Mercredi 18 septembre prochain (renseignements et inscriptions aux : **07-77-25-13-14 ou 06-20-76-04-34**)

BOULE LYONNAISE

Président Actif : Lucien JANUEL - Vice-Président : Gilbert VARRENNE - Trésorier : Dominique DUCARD - Trésorier Adjoint : Pierre-Yves LASSEIGNE - Secrétaire : Robert DANIERE Secrétaire Adjoint : Pascal ARTHAUD - Communication Presse : Gabriel POMMIER .

Effectifs saison 2019 :

Licence 4ème division + Licences Loisirs + Cartes de membres = 40 sociétaires.

Participation aux nombreux concours officiels 2019 :

- Eliminatoires Championnat de France Quadrettes - Doublettes - Tête à Tête.
- Tournoi de Pentecôte à Lyon.
- Challenge ABCR 4 Quadrettes.

Dates à retenir pour les prochains concours :

- samedi 13 juillet : Challenge GINO quadrettes (initialement prévu le 15 juin mais annulé pour cause d'orage).
- samedi 27 juillet : Concours officiel 4ème division doublettes (licence et inscriptions obligatoires).
- mercredi 21 août : Challenge Marcel VIVIERE 16 quadrettes vétérans (inscription obligatoire)
- samedi 31 août : Challenge des Maires à ST-ROMAIN-LA-MOTTE.
- samedi 14 septembre : But d'honneur tête à tête.
- samedi 05 octobre : Concours sociétaires à la mêlée.

Tous les vendredis après-midi rencontres amicales sur les terrains des Places. Toutes les personnes désireuses de venir jouer seront les bienvenues.

Téléphone pour toutes les inscriptions au 06 07 74 18 14.

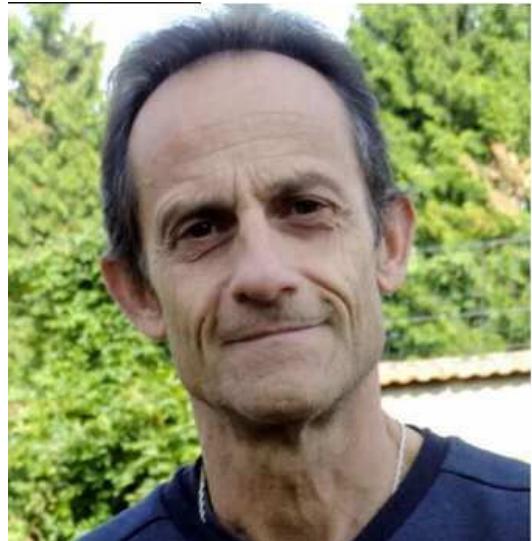
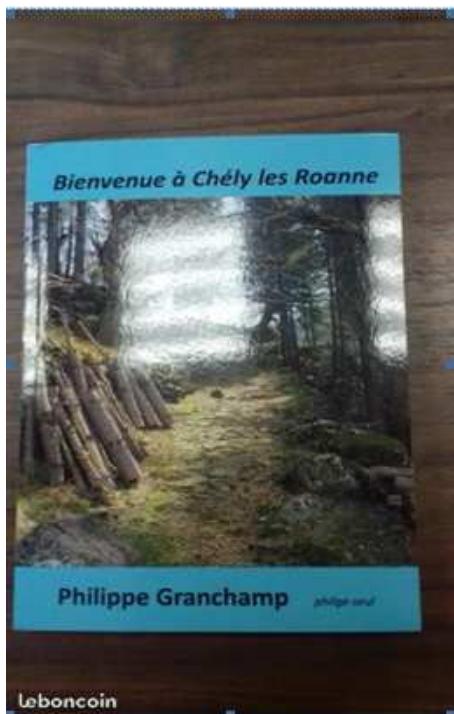


LES NOUVEAUX LIVRES

Un écrivain à St-Romain !!!!!

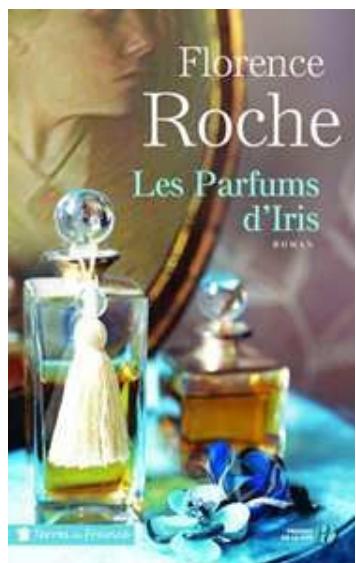
Lors de notre foire annuelle, la bibliothèque de notre commune a eu le plaisir de recevoir, pour la première fois, un écrivain roannais déjà bien connu par l'ensemble de nos lecteurs.

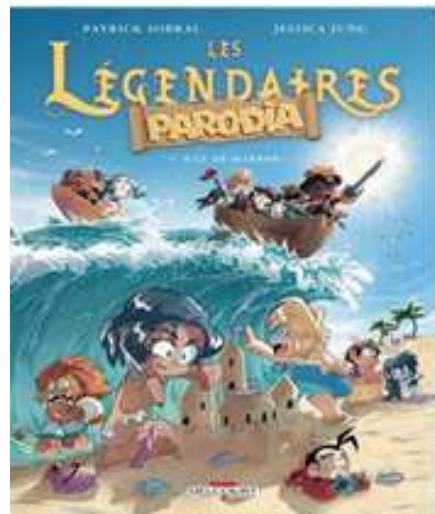
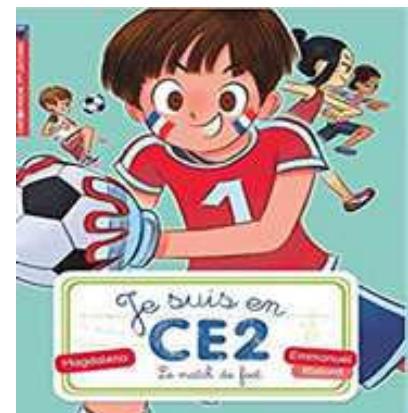
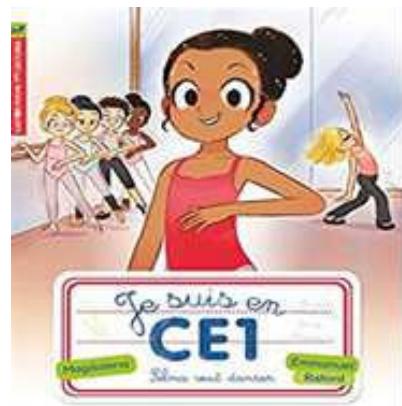
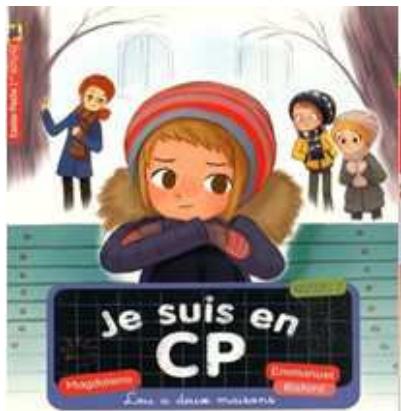
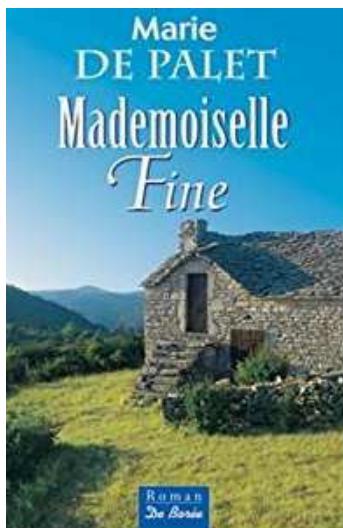
Il s'agissait de M. Philippe GRANCHAMP, venu nous présenter son dernier roman : "Bienvenue à Chély les Roanne".



Ce livre publié en 2018, le 12ème de son auteur, nous entraîne dans l'histoire d'un village imaginaire autour de Roanne. Une lecture fluide remplie d'anecdotes et d'humour. Philippe GRANCHAMP nous a fait part de sa joie de venir à la rencontre de ses lecteurs et des habitants de notre petite commune, malheureusement trop peu nombreux soit par timidité soit par ignorance de sa venue.

LA POSTE ET LA MEDIATHEQUE SERONT FERMEES DU 13 AOUT AU 24 AOUT





Claude LOISEAU, propriétaire de la pépinière Loiseau route de Riorges, a le sourire.

Cet amoureux de la nature, défenseur de l'équilibre de la faune et la flore, a vu début juin, aboutir un projet débattu et promis depuis de nombreuses années aux diverses équipes municipales précédentes.



Et c'est route de Riorges, sur une petite parcelle communale triangulaire, que Claude LOISEAU a saisi l'opportunité d'offrir à la commune plus de 65 arbres et arbustes pour composer une haie fleurie plantée par les agents communaux. « Une aubaine pour l'appétit des chevreuils » rajoute en souriant ce chasseur.

Mais pourquoi une pépinière à St-Romain-la-Motte ?

En 1977, les époux LOISEAU firent l'acquisition d'un commerce de fleurs situé square Stalingrad à ROANNE appartenant à M. BERNARD, horticulteur sur notre commune. Ce dernier possédait également un terrain, chemin des Crouses, qu'il loua à Claude. Des liens d'amitiés se créèrent.

Quelques années plus tard, un domaine appartenant à M. CHAVANON fut mis en vente suite au décès de ce dernier. Et c'est ainsi, qu'en 1983, Claude et Annie LOISEAU devenaient propriétaire d'une exploitation agricole située route de Riorges, plus de 3 ha de terrain, un corps de ferme et une maison d'habitation délabrée et squattée.

La propriété fut transformée en exploitation horticole et pépinière. De la culture de chrysanthèmes, fleurs de saison, arbres et arbustes jusqu'aux jeunes plants de tomates qui étaient destinés à la jardinerie qu'il avait créée en 1988 à Mably, route de Paris, devenue à ce jour JARDILAND.

Claude LOISEAU employa Gérard BARDONNET de longues années à la pépinière. « Gégé », bien connu des habitants de St-Romain, fut ensuite secondé par Jean-Claude CHANELIERE. Un St-Romanais de pure souche qui est encore en activité au sein de l'entreprise.

Quant à la maison d'habitation, indépendante de la pépinière, elle fut entièrement réhabilitée et mise en location.

Le 1er locataire fut Bernard BESSEY, notre adjoint à la voirie, qui, après quelques années sur Lyon et enfin à la retraite, est revenu couler des jours heureux à la Raillière.

Claude LOISEAU se souvient que St-Romain avait des chênes magnifiques et il souligne qu'il faut tout faire pour préserver cette nature que nous aimons tant.



Il conclut en espérant que les générations futures, en particulier ses petits enfants, puissent profiter d'un cadre de vie où chacun aurait sa place : les végétaux, les animaux et les hommes.

Et ce, bien entendu, dans le respect de chaque maillon de la chaîne.....

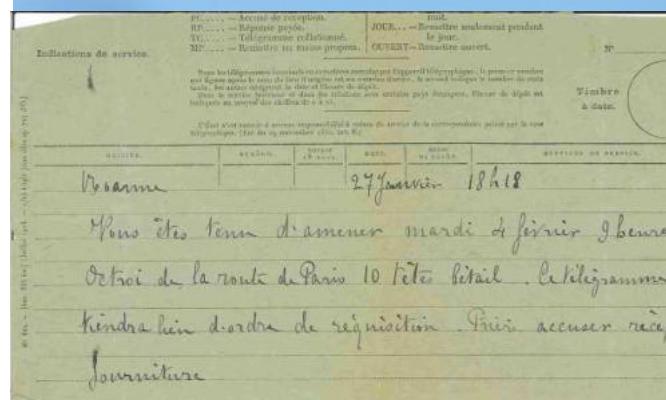


La petite histoire fait la grande



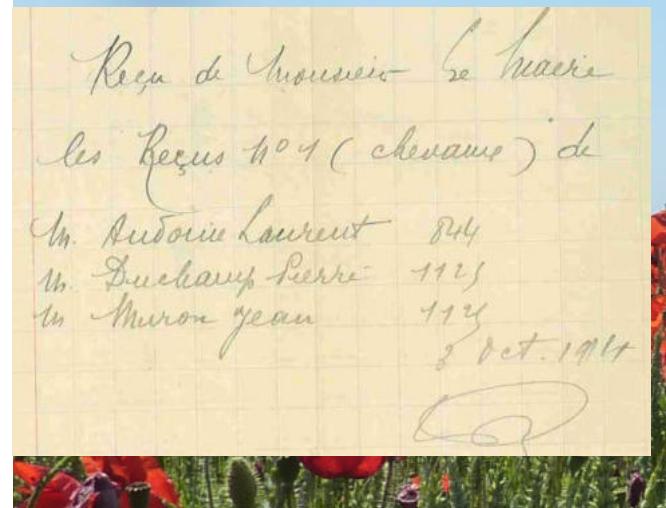
Le p'tit curieux remercie M. Aymar De Seroux pour les documents intéressants sur St-Romain la-Motte qu'il a transmis pour la période 1914-1918.

A cette époque de nombreuses réquisitions étaient réalisées auprès de la population, notamment en faveur de l'armée.



Roanne le 27 janvier

Vous êtes tenu d'amener mardi 4 Février 9 h octroi de la route de Paris 10 têtes bétail. Ce télégramme tiendra lieu d'ordre de réquisition. Prière accusé réception fourniture.

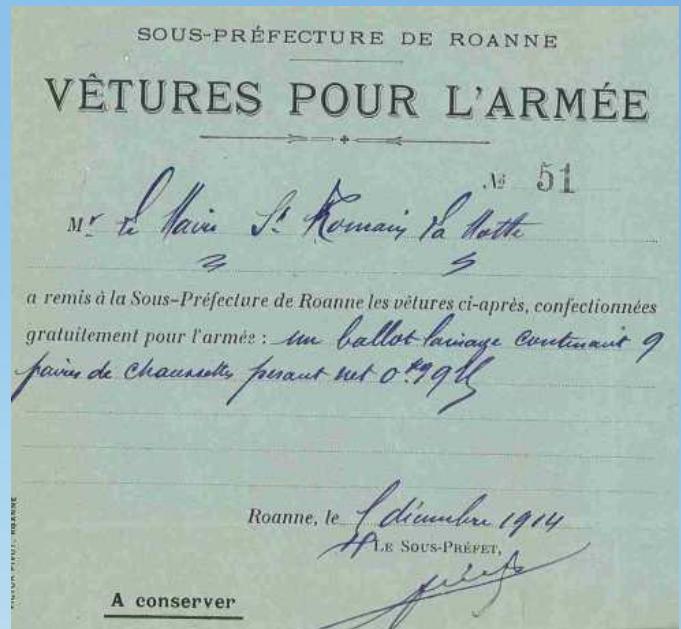


Date	Nom	Type	Prix	Poids
juin 29	Pellatir Claude	beuf	160	528
2	Tourlise Louis	-	150	351
2	Torri Georges	quisure	160	373
2	du Matray	vache	150	493
2		beuf	160	375
2		-	160	359
juin 2	Meillerat Antonin	vache	126	342
2	Charbonnais J. q.	-	142	595
2	Siroux Thibault	-	142	632
2	q. Delaunay	-	133	693
2	Bourliere Joseph	-	130	492

Par ordre de l'autorité supérieure, en raison des besoins urgents pour l'armée, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, au reçu de la présente, interdire immédiatement la sortie de votre commune du foin et de l'avoine qui doivent, à partir d'aujourd'hui, être réservés exclusivement au ravitaillement des troupes du front.



Mr le Maire St Romain la Motte a remis à la Sous-Préfecture de Roanne les vêtures ci-après confectionnées gratuitement pour l'armée : un ballot lainage contenant 9 paires de chaussettes



Parallèlement, le ravitaillement civil était géré par la Sous-Préfecture qui n'octroyait que les quantités autorisées.



Ci-dessous quelques exemples pour le charbon domestique, le blé.....



Extrait d'un courrier de 1917

Le règlement fixe la quantité de charbon domestique de 25 à 30 kg par habitant et par mois.



Extrait

"M. le Maire de St-Romain-la-Motte

Je donne l'ordre aujourd'hui même à M. Bancillon minotier à Roanne de vous ravitailler en farine à raison de 150 kg par jour."



Les civils s'impliquaient dans diverses actions pour soutenir les soldats

Des ventes d'objets divers (insignes, petits drapeaux,...) étaient organisées et les fonds récoltés étaient reversés aux armées de diverses nationalités.

Exemple : somme donnée à la nation belge pour les soldats tombés à Liège et Namur et sur tant de champ de batailles. Ces soldats furent les premiers défenseurs de notre sol.

D'autres octroyaient des dons. Pour exemple, celui, par un testament olographe déposé chez notaire, d'un lit à l'hôpital de Roanne pour St-Romain-la-Motte.

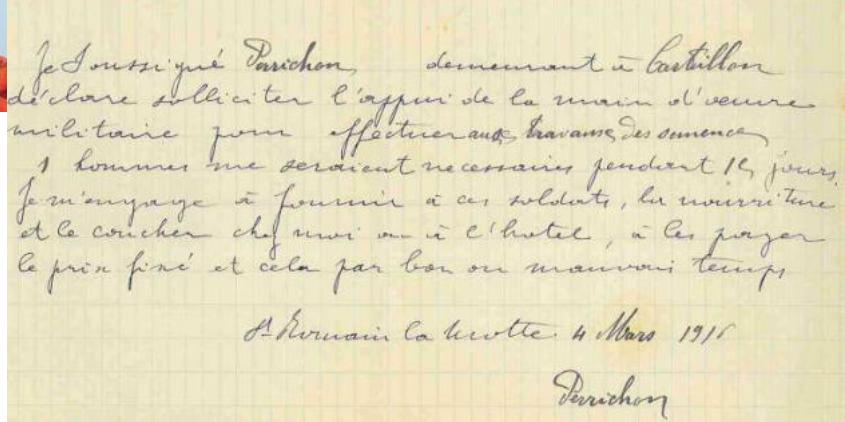
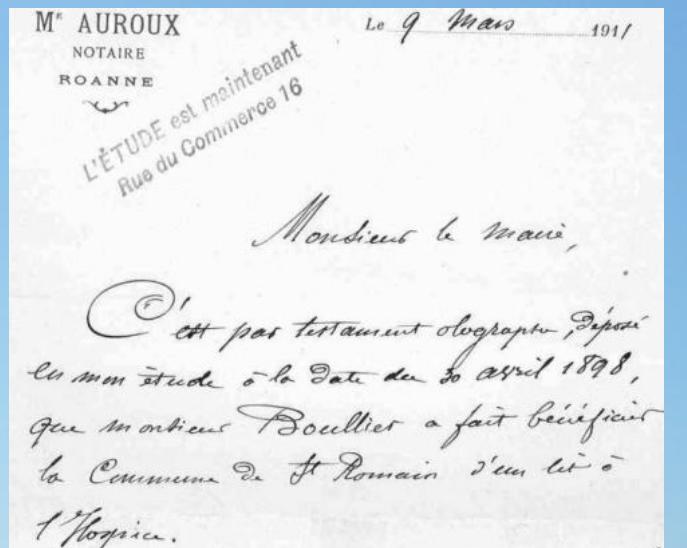
Les militaires étaient mis à disposition des familles qui en exprimait le besoin.



Ils travaillaient en équipe agricole et touchaient, d'après le règlement trouvé :

*"1er, leur soldé (assurée par l'armée),
2ème, une indemnité journalière de 1,39 francs payée par les employeurs même pour les journées où le mauvais temps aurait rendu le travail impossible ; une retenue journalière de 0,182 francs par travailleur sera prélevée sur cette indemnité. Le logement et la nourriture seront assurés par la municipalité."*

Mais malgré cette période difficile la vie continue. Pour preuve le devis estimatif de l'entreprise BRIVET pour la construction d'un pont sur la rivière de Chamarande d'un montant de 1 124 francs. Dans ce document le prestataire précise qu'il retient 2 semaines du cantonnier "Chappui" et qu'il garantit son travail.



A travers la lecture des documents, nous avons pu constater l'attachement des personnes à leur patrie et le respect aux autorités.

Réponse au jeu (*p'tit curieux décembre 2018*)

* Le lieu-dit recherché est **PIGUE**.

* Ci-contre la photo du puzzle

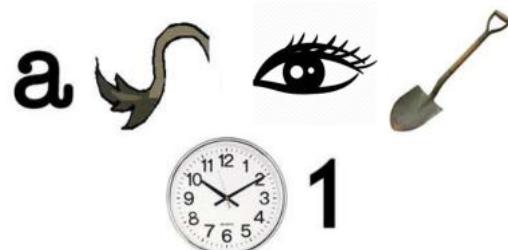


Trouvez les noms de la première et de la dernière association mises en place à St-romain.

Elle a été créée en 1932, quel est son nom ?



Née en 2019, c'est la dernière, quel est son nom ?



Reliez chaque président à son association

- GUERIN GREGORY . . CLUB AMITIE ET GAIETE
- DUVERGER GABRIEL . . CENTRE DE LOISIRS L'ILE AUX ENFANTS
- PERROTIN JEAN JACQUES . . TENNIS CLUB
- GERBEL EMILIE . . AMICALE BOULE LYONNAISE
- BESSEY MARTINE . . ACCUEIL PELERINS
- GROPPi BORIS . . ASSR BASKET
- DUCARD ALEXIS . . ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT MUSEE DE PIERRE MARTELANGE
- BOUCHERY JOSEPH . . ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA GESTION DE LA MARPA
- COLAS CHRISTOPHE . . UNION SPORTIVE FILERIN
- BARRAUD ALEXANDRE . . PG-CATM
- LOUDE JEAN YVES . . PETANQUE SAINT ROMAIN LA MOTTE
- CHAMPROMIS MARIE CLAUDE . . VINTAGE RACING
- VIEILLY PATRICK . . CLUB DES JEUNES
- JANUEL LUCIEN . . LOISIRS DANSE SAINT ROMAIN
- COLOMBET BRUNO . . AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS ET JOUEURS DU BASKET
- COUAVOUX STEPHANE . . SECTION LOCALE DES SAINT ROMAIN DE FRANCE
- DARMET ALAIN . . SYNDICAT AGRICOLE
- DALLERY JEAN . . ASSOCIATION DES FAMILLES
- DUBANCHET JEAN CLAUDE . . BREAKING NEWS
- GRISARD LUCIEN . . SOU DES ECOLES
- CHANTELLOT JEAN PAUL . . ASSOCIATION FRANCAISE DU CHEVAL PINTO
- KONEFAL JEAN . . ASSOCIATION PAROISSIALE
- DUCARD DOMINIQUE . . SAINT ROMANAISE
- AUZEL ROMAIN . . COMITE DES FETES
- METTON LOUIS . . CCJA

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET 2019

Samedi 20	→	Fête patronale	Comité des fêtes
Dimanche 21			
Vendredi 26	↔	Concours de pétanque semi-nocturne	Mill'Ados
Samedi 27		Triplettes mixtes	Pétanque St-Romain
		Concours officiel	Boule lyonnaise
Dimanche 28	←	Concours de labours	Jeunes agriculteurs

AOUT 2019

Mercredi 21	Concours vétérans Marcel Vivière	Boule lyonnaise
Samedi 31	Challenge des maires	Boule lyonnaise
Dimanche 25	Fête de la batteuse	Comité des fêtes

SEPTEMBRE 2019

Samedi 7	Fête des classes	Classes en 9
Samedi 14	But d'honneur	Pétanque St-Romain
Dimanche 22	Vide grenier	St-Romain de France

OCTOBRE 2019

Vendredi 4	Concours de belote	Club amitié et gaieté
Samedi 5	Concours à la mélée	Boule lyonnaise
Dimanche 6	Repas	Anciens du basket
Samedi 12	Loto	Pétanque St-Romain
Samedi 26	Repas dansant	US Filerin

NOVEMBRE 2019

Samedi 16	Repas	PG-CATM
Samedi 23	Loto	Sou des écoles

DECEMBRE 2019

Samedi 7	Arbre de Noël	US Filerin
Dimanche 8	Repas des aînés	CCAS
Vendredi 20	Concours de belote	CCAS
Samedi 21	Arbre de Noël	ASSR Basket
Lundi 31	Reveillon	Club des jeunes